



Coopération technique franco-tunisienne sur les transports urbains
Partenariat AFD – Ministère du Transport de Tunisie – CODATU

Atelier n°4 – 19 & 20 avril 2017

Missions, financement et organisation des Autorités Régionales Organisatrices de la Mobilité Quels modèles pour le Grand Tunis et Sfax ?

Hôtel Majestic – 36 Avenue de Paris, 1000 Tunis

Afin de répondre aux enjeux de coordination, de planification et de financement du secteur des transports urbains tunisiens, l'Agence Française de Développement soutient dans le cadre d'un FEXTE (Fonds d'expertise technique et d'échanges) la mise en place d'un programme de coopération avec le Ministère du Transport de Tunisie (MT). Ce projet lancé le 3 février 2016 à Tunis vise à améliorer la qualité, l'efficacité et l'attractivité des transports urbains du Grand Tunis, et des agglomérations tunisiennes plus largement.

1. Contexte de la mission

CODATU intervient dans le cadre de la coopération comme animateur et accompagne le MT et les entreprises publiques dans la planification et la mise en œuvre de projets de transports. En tant qu'animateur, CODATU souhaite favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques au niveau national et méditerranéen à travers l'organisation d'ateliers de travail, de voyages d'étude, et de formations, ainsi que la mobilisation d'experts.

Le MT bénéficie ainsi d'un suivi de la part de CODATU d'un certain nombre de projets relatifs entre autres au développement du réseau de transports collectifs du Grand Tunis. Cet accompagnement s'exprime notamment par des appuis en termes de restructuration institutionnelle du secteur des transports urbains tunisiens, de mise en exploitation de la tranche prioritaire des projets de transport urbain dans le Grand Tunis définis dans la convention de coopération, et plus généralement la mise en œuvre d'un programme en faveur de la coordination multimodale.



2. Contexte de l'atelier

Le Grand Tunis dispose d'un réseau de transports public varié rassemblant bus, métro léger (tramway) et train de banlieue, auquel va prochainement s'ajouter un réseau de train suburbain : le RFR (Réseau Ferré Rapide). Bien que complet, ce réseau souffre d'importants manques en termes de capacité, de fréquence et de qualité de service. Ces problèmes sont aussi présents pour le cas de Sfax dont le réseau est moins varié et exclusivement composé de lignes de bus. Parmi les raisons de ces manquements on note l'absence d'autorité organisatrice. Dans les deux cas, une multitude d'acteurs agissent à différentes échelles sans structure coordinatrice pour mettre en œuvre une vision régionale unique (entreprises publiques et privées, ministères, municipalités et gouvernorats, agences publiques, etc.). Face à cette situation, la mise en place d'AROTT (Autorité Régionale Organisatrice des Transports Terrestres) prévue par la loi 2004-33 a été définie par le Ministère du Transport comme une priorité absolue, nécessaire au bon déroulé des projets et actions des agglomérations.

De 2013 à 2016, la CODATU a conduit une mission dans le cadre du projet EUROMED RRU pour la mise en place effective d'une AROTT dans la région de Sfax. Le 2 décembre 2015, un comité de préfiguration a été mis en place associant l'ensemble des acteurs locaux dans le domaine des transports et d'aménagement urbain. Ce comité s'est réuni quatre fois en 2016 et a permis d'examiner l'ensemble des dossiers d'actualité tels que le projet de Métro léger, le Plan de Déplacement Urbain ou la modernisation de la SORETRAS.

Dans le cadre du programme de coopération technique, CODATU a organisé un atelier en juillet 2016, en concertation avec le MT, afin de réfléchir à la mise en place d'une telle entité pour le Grand Tunis. Suivant le modèle du projet d'AROTT à Sfax, il a été proposé à l'issue de cet atelier de mettre en place un comité de préfiguration propre au Grand Tunis. Une feuille de route pour la mise en place du dit comité a ainsi été élaborée par les participants. Elle préconisait notamment une première réunion avant la fin de l'année 2016. Or, ce comité n'est aujourd'hui pas encore constitué. Un projet de décision basé sur les recommandations de l'atelier a été élaboré par la Direction Générale des Transport Terrestres du MT et attend d'être validé par le Ministre du Transport.

En mars 2017, le Forum de la Mobilité Urbaine / MobiliseDays a été organisé sur le thème de l'élaboration d'une Politique Nationale de Mobilité Urbaine. Lors de cette conférence, le concept de mobilité prévalant sur le transport a été appuyé. On ne parlera donc plus d'AROTT mais d'AROM (Autorité Régionale Organisatrice de la Mobilité). Il a notamment été précisé l'importance de la mise en place prochaine des AROM et la nécessité de passer à l'action. Trois principales recommandations sont ressorties des débats sur les AROM :

- **Mettre en place un cadre législatif et des textes d'application adaptés à la mise en place effective des AROTT/AROM**

Programme Atelier | Avril 2017

Tunis, Tunisie

- **Décentraliser les ressources financières nécessaires au fonctionnement et à l'opérationnalisation des AROTT/AROM**
- **Etudier des différents modèles de gestion de la relation entre les futures AROTT/AROM et les transporteurs publics et privés**

Enfin, les élections locales auront à priori lieu à la fin de l'année 2017. Dans le cadre de leur organisation, les délégations spéciales temporairement en charge des communes ont démarré leur dissolution. Ces élections représentent un enjeu fort dans le mécanisme de décentralisation et devront permettre aux autorités locales de gagner en pouvoir de décision. Le travail sur les AROTT/AROM est dans ce sens nécessaire afin de préparer le terrain et mobiliser les collectivités locales qui sont aujourd'hui peu impliquées dans les problématiques de mobilité et de transport.

3. Objectif et contenu de l'atelier

A la suite de l'atelier organisé par CODATU en juillet 2016 sur les AROTT qui a permis le lancement de la constitution d'un comité de préfiguration sur le Grand Tunis, CODATU, en concertation avec les représentants du MT, a proposé l'organisation d'un deuxième atelier pour travailler sur les AROM du Grand Tunis et de Sfax à travers des réflexions plus opérationnelles. En effet, la tenue des élections municipales confirmée pour l'automne 2017 demande une accélération des démarches de mise en place des autorités régionales organisatrices de la mobilité. L'atelier aura pour but de produire des propositions concrètes concernant leurs missions, leur structuration, les budgets et mécanismes qui pourraient permettre d'en financer le fonctionnement à leur démarrage, et leur modèle de gestion.

A travers des sessions de travail en groupes, les participants appuyés par les experts travailleront sur des propositions de modèle de fonctionnement pour les AROM du Grand Tunis et de Sfax et imagineront des modalités/scénarios de mise en œuvre. Ces scénarios devront se placer sur trois horizons temporels : la première année de fonctionnement, les trois premières années, et les dix premières années. L'atelier produira ainsi des recommandations dont se serviront les comités de préfiguration pour la mise en place effective des AROM au printemps 2018.

Session 1.1 : Quelles actions prioritaires pour les AROM ?

Cette session permettra de définir le périmètre de compétence des AROM à partir des discussions du premier atelier et de sélectionner un certain nombre de dossiers, parmi une liste d'actions prioritaires, qui pourront être suivis directement par les AROM dès leur installation en 2018. L'expérience de Sfax a montré qu'il est important pour une nouvelle AROM (mais aussi pour un nouveau Comité de préfiguration en attendant) de démarrer son activité avec un plan de travail basé sur des projets concrets.



*Publication écrite dans le cadre d'un programme de coopération technique entre le Ministère du Transport de Tunisie, l'Agence Française de Développement et CODATU.
Cette publication n'engage que son auteur et l'Agence Française de Développement n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues.*

Programme Atelier | Avril 2017

Tunis, Tunisie

Session 1.2 : Quelle structuration des AROM ?

Cette session permettra de rentrer dans le détail du fonctionnement des AROM en réfléchissant à leurs besoins opérationnels selon le périmètre de compétence identifié en session 1.1, dans les cas du Grand Tunis et de Sfax. Un travail sur l'organisation interne des AROM sera mené aboutissant à des propositions sur l'organigramme et les effectifs requis pour leur fonctionnement, puis des propositions d'actions de renforcement de capacité ou de formation.

Session 2 : Quels budgets et quel modèle financier pour les AROM ?

Cette session aura pour but d'élaborer des scénarios financiers détaillant le budget des AROM du Grand Tunis et de Sfax, en termes de fonctionnement et d'investissement, sur la base du programme de travail proposé en session 1.1. Cette session sera aussi l'occasion de discuter du « *business model* » qui pourrait s'appliquer aux AROM de manière plus générale. Seul un financement propre et bien adapté permettra de donner le pouvoir nécessaire au bon fonctionnement des transports dans les gouvernorats concernés.

Session 3 : Quelles relations entre les AROM, les opérateurs et l'Etat ?

Cette session aura pour but de réfléchir aux droits et obligations des AROM face aux autres acteurs, et donc aux modèles contractuels à mettre en place dans ce sens (marchés publics, délégations de service public, etc.). Elle concernera les relations de l'AROM avec l'Etat, les opérateurs publics tels que SORETRAS, TRANSTU et SNCFT, et les sociétés privées de transports en commun.

4. Programme de l'atelier

Mercredi 19 avril – Hôtel Majestic

8h30 Accueil des participants

9h00 – 9h15 Ouverture de l'atelier
M. Sassi Hammami, Secrétaire général, Ministère du Transport de Tunisie

9h15 – 9h30 Introduction et présentation de l'organisation de la journée
CODATU

Organisation, missions et financement d'une autorité organisatrices des transports : différents modèles pour un même objectif (Partie 1)

9h30 – 10h00 Présentation des AROTT dans la loi et des projets d'Autorité Organisatrice du Grand Tunis et de Sfax
M. Tarek Bouazizi, Direction Générale des Transports Terrestres, Ministère du Transport

10h00 – 10h30 Présentation du SYTRAL, AOT de la Métropole Lyonnaise
M. Bernard Rivalta, Président d'Honneur, SYTRAL Lyon

10h30 – 10h45 Pause café

Organisation, missions et financement d'une autorité organisatrices des transports : différents modèles pour un même objectif (Partie 2)

10h45 – 11h15 Présentation du SMTC Tisséo, AOT de l'agglomération Toulousaine
M. Jérôme Kravetz, Directeur en charge du pilotage du réseau, SMTC Tisséo Toulouse

11h15 – 11h45 Présentation du fonctionnement et du financement de Bordeaux Métropole
M. Jean-Marc Rouffet, Directeur du Réseau de Transports Urbains, Direction Générale Mobilités, Bordeaux Métropole

11h45 – 12h30 Questions et débat

12h30 – 13h30 Déjeuner

Session de travail 1.1 : Quelles actions prioritaires pour les AROM ?

Introduction et animation : M. Hans Van Eibergen et Mme Lorenza Tomasoni-Pradel, CODATU

13h30 – 14h30 Travail en groupes



Programme Atelier | Avril 2017

Tunis, Tunisie

Session de travail 1.2 : Quelle structuration des AROM ?

Introduction et animation : M. Hans Van Eibergen, CODATU, et Mme Aurore Asorey, Chargée de mission, SMTC Tisséo
Toulouse

14h30 – 16h00 Travail en groupes

16h00 – 17h30 Restitution collective des travaux des sessions 1.1 et 1.2

17h30 Conclusion

Jeudi 20 avril – Hôtel Majestic

8h30 Accueil des participants

9h00 – 9h15 Introduction et présentation du programme de la journée
CODATU

Session de travail 2 : Quels budgets et quel modèle financier pour les AROM ?

Introduction et animation : Mme Lorenza Tomasoni-Pradel, CODATU, et M. Jean-Marc Rouffet, Directeur du Réseau de Transports Urbains, Direction Générale Mobilités, Bordeaux Métropole

9h15 – 11h30 Travail en groupes

11h30 – 12h30 Restitution collective des travaux de la session 2

12h30 – 14h00 Déjeuner

Session de travail 3 : Quelles relations entre les AROM, les opérateurs et l'Etat ?

Introduction et animation : M. Hans Van Eibergen, CODATU, et M. Jérôme Kravetz, Directeur en charge du pilotage du réseau, SMTC Tisséo Toulouse

14h00 – 16h30 Travail en groupes

16h30 – 17h30 Restitution collective des travaux de la session 3

17h30 Conclusion



Publication écrite dans le cadre d'un programme de coopération technique entre le Ministère du Transport de Tunisie, l'Agence Française de Développement et CODATU.
Cette publication n'engage que son auteur et l'Agence Française de Développement n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues.